

Monsieur Olivier Gorin  
Support clients CEO  
CFF SA  
Case postale  
3000 Berne 65

Concerne : Ref. KUDI11994542 / Projet de réservation obligatoire pour les vélos / Votre courrier du 28 janvier 2021

Genève, le 27 mars 2021

Cher Monsieur,

Je vous remercie d'avoir répondu à la place de votre directeur. Habituellement, les Conseillers Fédéraux ou Conseillers d'État auxquels je me suis adressé prenaient au moins la peine de signer la réponse à mes interpellations – à défaut peut-être d'avoir eux-même rédigé le contenu.

La lecture de votre courrier suscite plusieurs observations et interrogations. Celles-ci sont évidemment adressées à la direction générale de votre entreprise.

Tout d'abord, je constate que, confrontés à une demande croissante en matière de transport des vélos, largement prévisible dans le contexte du développement des mobilités douces, par l'introduction d'une réservation obligatoire, les CFF font le choix de restreindre l'accès à leurs convois à une catégorie de voyageurs. Cela n'est évidemment pas acceptable.

Ainsi, vous m'écrivez que «le stress de trouver un espace encore disponible appartiendra au passé, l'embarquement de votre vélo en sera facilité», mais vous omettez de signaler les nouveaux stress engendrés, bien plus pénalisants pour les cyclistes : faire la queue au guichet et rater un ou deux trains, voire ne pas pouvoir voyager si les emplacements pour vélos sont complets (ce qui adviendra à coup sûr lors des week-ends de beau temps).

Bien sûr, personne ne peut ignorer la complexité du développement et du respect d'un horaire cadencé, au niveau national. Je pense toutefois que les exigences de ponctualité sont surévaluées si elles ne permettent pas à la principale entreprise ferroviaire du pays de transporter tous les voyageurs en possession d'un billet, a fortiori quand des solutions relativement simples existent. Les limites auxquelles nous sommes confrontés en matière environnementale nous imposent de faire preuve de clairvoyance et d'abandonner la poursuite insensée du «toujours plus», «toujours plus vite» : les citoyen-es-s d'aujourd'hui n'ont pas besoin de gagner 10 minutes sur une journée.

Par ailleurs, vous m'affirmez que les CFF sont «à la recherche de solutions pérennes afin de répondre au mieux aux besoins et à la demande globale». Vous ajoutez que de «nouveaux aménagements» sont effectués dans vos «véhicules les plus récents» et ceux qui «sont ou ont été rénovés». Ces éléments ne me paraissent pas suffisamment développés pour légitimer les restrictions d'accès à bord des trains que vous imposez aux cyclistes.

Pour ce qui concerne le nouveau matériel roulant, j'ai eu l'occasion de voyager dans un train Bombardier de 8 wagons, entre Genève et Lausanne : il ne disposait en tout et pour tout que de 8 places pour vélos, dont 4 en première classe ! Je n'ai jamais vu un cycliste avec un billet de première classe, ce qui signifie que 4 des 8 places pour vélos de ce train imposent à ces passagers de voyager debout, alors qu'ils paient déjà davantage que les autres. De plus, l'aménagement des places vélo dans le couloir est très mal pensé : parquez-y deux VTT et le passage se trouve largement entravé par les guidons. Dites-moi s'il vous plaît dans quelle mesure les nouveaux trains Bombardier avec 8 places vélo apportent une réponse satisfaisante aux besoins de transport de la population ?

D'autre part, on nous dit que les trains sont pleins, mais on accroche deux wagons de première classe, qui restent souvent à moitié vides et dans lesquels l'espace est gaspillé (les CFF ne publient pas les statistiques d'occupation de la première classe, même lorsqu'ils sont interpellés par un parlementaire<sup>1</sup>). Plus un wagon-restaurant qui ne répond pas à la mission essentielle d'une entreprise de transport public.

On nous dit aussi que le chargement des vélos retarde les trains, mais dans la plupart des gares de ce pays il est impossible de savoir à quelle position sur le quai s'arrêteront les wagons avec places pour vélos, ce qui nous oblige à courir le long du quai à travers la foule des voyageurs pour monter à bord.

En outre, des sommes vraisemblablement considérables ont été dépensées par les CFF pour installer divers réseaux dans leurs trains, alors que cet argent aurait pu être plus judicieusement investi dans la recherche et la réalisation de solutions de transport pour tous.

Enfin, la problématique du chargement des vélos étant (pour le moment) saisonnière, il faut identifier des solutions «modulables», construire des wagons ou des espaces multifonctionnels, par exemple en remplaçant les sièges fixes par des strapontins – en particulier dans les wagons IC2000, où cette solution peu coûteuse est réalisable à courte échéance et permet de doubler la capacité de transport des vélos.

Je constate toutefois avec un certain optimisme que la pression des milieux favorables à une mobilité efficace, moderne et responsable a conduit les CFF à réviser leur projet initial de réservation obligatoire, qui ne concerne désormais que les trains InterCity circulant du vendredi au dimanche, et non plus «tous les trains longue-distance».

Pour autant, cela ne m'empêche pas de dénoncer avec vigueur les termes totalement inappropriés employés par votre communicant sur le site des CFF<sup>2</sup> : comment peut-on prétendre que «voyager à vélo devient de plus en plus agréable», alors qu'on augmente le prix du transport et restreint l'accès aux trains ? Dans le monde d'aujourd'hui, les belles paroles, la «comm» et un marketing agressif tendent à prendre la place des arguments ou de la présentation des faits. Les cyclistes et leurs soutiens politiques déplorent cette évolution et demandent aux CFF de cesser de prendre les gens pour des imbéciles !

Vous voulez diminuer les temps de chargement dans les gares pour respecter un horaire serré ? Alors augmentez sans délai la capacité des trains en remplaçant les sièges par des strapontins dans les voitures dédiées (sans dépenser des milliards), signalez de manière efficace et exacte la position des différents wagons sur le quai dans toutes les gares, faites systématiquement débarrasser les emplacements vélos de tout ce qui n'a pas à s'y trouver, et réservez l'accès des voitures pour cyclistes aux seuls titulaires d'un billet pour vélo !

Je le répète : nous n'avons pas besoin de confort, ni de divertissement ou de repas, mais de place, et nous exigeons d'être transportés quand nous le désirons, quand nous détenons un billet, comme tous les autres usagers des CFF. De plus, nous acquittant déjà du billet vélo en plus de celui de passager, nous ne paierons pas un centime de plus (donc évidemment pas deux francs) pour des déplacements qui sont déjà parmi les plus chers du monde, même avec le demi-tarif.

---

<sup>1</sup> <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20191002>

<sup>2</sup> <https://news.sbb.ch/fr/article/103355/pourquoi-voyager-a-velo-devient-de-plus-en-plus-agreable>

J'espère que ces arguments seront entendus par les dirigeants des CFF et que votre entreprise continuera ainsi de participer concrètement au développement d'une mobilité d'avenir pour toutes et tous.

La pétition lancée récemment par *Allianz Petition Velo*<sup>3</sup>, ainsi que les nombreuses interpellations citoyennes que vous recevez vous démontrent que je ne suis pas le seul à m'opposer à votre projet de réservation obligatoire pour les vélos, argumentation à l'appui.

Je vous remercie pour votre attention et la transmission de ce courrier aux décideurs des CFF et, dans l'attente d'une réponse complète, vous prie de recevoir, Cher Monsieur, mes salutations les meilleures.

Signature

Votre lettre du 28 janvier ainsi que ce courrier sont publiés sur mon site internet.

Des copies sont en outre adressées, par courrier électronique, à :

- Service clients CFF
- Office Fédéral des Transports, Berne
- Pro Velo Suisse, Genève et Neuchâtel
- actif-trafiC
- ATE Association transports et environnement
- ATE Bureau romand
- Mme Delphine Klopfenstein-Broggini, Conseillère nationale
- Communauté d'intérêts pour les transports publics CITraP
- Pro Bahn Schweiz
- Velojournal
- Les Verts genevois
- Les Verts fribourgeois
- Les Verts neuchâtelois
- Les Verts jurassiens
- Les Verts valaisans
- Les Verts bernois
- Les Verts vaudois
- Les Verts suisses
- Greenpeace Suisse
- FRC Fédération Romande des Consommateurs
- cycliste.ch
- bikinvalais.ch
- bikedays.ch
- mon réseau personnel

---

<sup>3</sup> <https://act.campax.org/petitions/contre-la-reservation-obligatoire-pour-une-complementarite-train-velo?fbclid=IwAR3219ZxFZjMIYueZsSgJyA0ylhEdx3oz2muj9RUXvFQK8JSaHNcwqbNU>